

COMITÉ  
D'HISTOIRE  
DE LA POLITIQUE  
DE LA VILLE

# Faire l'histoire de la politique de la ville. Enjeux, sources et méthodes.

Journée d'études du 5 juillet 2023  
Centre de colloques du Campus Condorcet  
Aubervilliers





## Ouverture



### MICHEL DIDIER

*Président du Comité d'histoire de la politique de la ville*

Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue à cette première journée d'études de notre comité d'histoire de la politique de la ville. L'actualité récente montre combien le travail attendu de la part de ce comité est nécessaire, pour ne pas dire urgent.

Je remercie le Campus Condorcet qui nous accueille ce jour, et salue la présidente de son Conseil scientifique. Nous avons noué un partenariat stratégique avec le campus Condorcet. Notre comité, très jeune et porté par une structure associative, ne dispose pas de beaucoup de moyens : il est important qu'il puisse être adossé à un puissant pôle universitaire en sciences sociales, qui plus est implanté en Seine-Saint-Denis, département emblématique de la politique de la ville.

Le comité d'histoire de la politique de la ville a été créé en avril 2022. Après une phase d'incertitude liée au changement ministériel, nous sommes désormais en capacité de travailler et de mettre en œuvre les missions qui nous ont été confiées, à savoir :

- faire l'histoire de la politique de la ville ;
- encourager et guider les travaux de recherche ;
- valoriser les sources archivistiques et mémorielles ;
- recueillir des témoignages ;
- mobiliser les réseaux ;

- susciter des partenariats pour mener des projets d'histoire locale ;
- intéresser l'opinion à l'histoire de la politique de la ville et aux actions menées en faveur des habitants des quartiers populaires.

Ce mandat est large et ambitieux et il a fallu donc inscrire notre action dans la durée.

Le comité d'orientation a adopté le 28 mars 2023 un programme de travail et une feuille de route scientifique pour 3 ans. L'objectif consiste à traiter à la fois la contribution de la politique de la ville au changement social ainsi qu'aux mutations de l'action publique. Des séminaires se tiendront annuellement en alternant ces 2 thématiques.

La feuille de route scientifique et l'ensemble des documents relatifs aux missions, à la composition et à l'organisation de ce comité sont accessibles sur notre site internet ([www.comitehistoirepolville.fr](http://www.comitehistoirepolville.fr)) sur lequel sont aussi renseignés les événements et les initiatives auxquels le comité est associé. Ce site internet sera progressivement étoffé, en particulier son contenu scientifique et les ressources (production de témoignages, initiatives prises par les partenaires du comité...)

Le contexte de cette journée est particulier. Les événements des jours passés ont remis la politique de la ville et les quartiers populaires sur le devant de la scène alors qu'on était auparavant dans une sorte d'amnésie politique et médiatique qui s'applique en temps normal sur ces sujets. Le comité d'histoire de la politique de la ville n'a cependant pas vocation à commenter à chaud l'actualité. Il s'emparera toutefois de cette actualité. Avant même les émeutes, nous avons décidé de consacrer notre premier séminaire annuel aux questions de jeunesse et à la façon dont la politique de la ville a traité ce sujet. Nous avons évoqué le 31 mai 2023 avec le Conseil scientifique un certain nombre d'axes à investiguer parmi lesquels :

- les relations entre les jeunes et la police ;
- les discriminations ;
- les politiques de prévention de la délinquance et de sécurité;
- les politiques éducatives...

Le séminaire est en cours de préparation et le programme sera disponible en septembre. Nous tiendrons la première séance le 17 octobre 2023. Nous ferons appel à des chercheurs mais aussi à des praticiens ou à des témoins.

Nous avons souhaité que notre journée d'études initiale soit largement ouverte aux chercheurs mais aussi aux praticiens afin de pouvoir débattre des enjeux : Pourquoi, pour qui et comment faire la politique de la ville ? Faute de travaux historiques en nombre suffisant, la politique de la ville reste méconnue. La perception de cette politique est souvent purement administrative et perçue à travers ses dispositifs, sans avoir conscience des raisons pour lesquelles cette politique a été initiée et comment elle a évolué. La politique de la ville est contemporaine de la décentralisation et des grandes mutations urbaines, sociales, économiques et culturelles qu'a connues notre pays depuis 45 ans. Elle a apporté de nombreuses innovations dans la conduite de l'action publique.

Cette politique est vivante et s'inscrit donc à la fois dans l'histoire longue et dans l'histoire immédiate. Il s'agit d'une politique nationale mais qui est également éminemment territoriale. Elle est multithématique, partenariale et aussi militante, à travers l'action menée par les associations sur le terrain. C'est pourquoi nous avons eu pour parti-pris initial de ne pas faire une histoire uniquement académique, mais tout autant une histoire par les acteurs et par les territoires. C'est pour cette raison que nous avons souhaité embarquer le plus grand nombre de partenaires et de réseaux de la politique de la ville dans ce travail. Qu'ils en soient remerciés.



## DANIELLE TARTAKOWSKY

*Présidente du conseil scientifique du Campus Condorcet*

Bonjour à tous. Je vous souhaite à mon tour la bienvenue dans ce campus qui est relativement nouveau.

Le campus Condorcet est très original dans le paysage universitaire français. Il est né dans le cadre du plan Campus, de l'initiative conjointe de 10 membres fondateurs, désormais au nombre de 11 (5 universités, 3 écoles, 2 centres de recherche et 1 fondation). Plus de 80 laboratoires de SHE sont installés sur le campus, ce qui représente 5 000 doctorants, soit un énorme potentiel dans le domaine des sciences humaines. Nous disposons aussi d'outils majeurs à vocation nationale et internationale, dont l'Humathèque qui réunit les archives et les bibliothèques de tous les laboratoires installés sur le campus.

Le campus Condorcet a besoin de vous : nous partageons les mêmes avons objectifs, les mêmes partenaires et les mêmes types d'actions. Le campus Condorcet travaille directement et indirectement sur la politique de la ville et il est lui-même un produit de la politique de la ville au sens large. Sa construction sur ce territoire a été une réponse au phénomène de désindustrialisation. L'université de Londres (UCL), qui construit un second campus à l'est de Londres, a d'ailleurs récemment rencontré notre Président pour échanger sur le rapport au territoire. Si le campus Condorcet est le fruit de la politique de la ville, il est surtout un acteur, dans la mesure où il participe à la reconstruction de ce territoire en lien avec les autres acteurs, dont des associations qui travaillent avec nous à différents niveaux.



# Approches historiographiques

EMMANUEL BELLANGER

*Directeur du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, Université de Paris I – CNRS*

Je suis ravi que le campus Condorcet, cité des sciences humaines et des humanités, puisse nous réunir à Aubervilliers. En ce jour, mes pensées vont aux jeunes, aux éducateurs et aux professionnels de la jeunesse et de la politique de la ville qui ont participé au projet ANR "Pop-Part", coordonné par Marie-Hélène Bacqué et Jeanne Demoulin, sur les jeunes des quartiers populaires. Tous sont aujourd'hui bouleversés par les événements tragiques que nous vivons depuis la mort du jeune Nahel. Il est important de le dire ; nous savons que ces jeunes des quartiers ressentent du rejet, du mépris et de la discrimination. Il faut les entendre. Ce comité d'histoire doit avoir la volonté de déconstruire les amalgames et les préjugés. Il est en effet nécessaire, plus que jamais, de dépasser les images caricaturales et de montrer la complexité et la diversité des expériences des habitants des quartiers populaires. C'est justement la vocation de notre comité d'histoire.

Le moment que nous vivons, médiatisé et instrumentalisé, a trouvé une cible idéale : le jeune des quartiers populaires et ses parents démissionnaires issus de l'immigration. Il réduit au silence d'autres réalités, plus emblématiques et bienveillantes : l'engagement, la solidarité, les réussites collectives et personnelles des jeunes des quartiers populaires. Trop souvent, les émeutes, les révoltes, ne sont pas contextualisées. Elles ne sont pas mises en perspective et laissent sous silence les raisons profondes de cette effervescence sociale. Une de ces raisons tient à "l'expérience malheureuse" de la désindustrialisation, que décrivait l'historien Marcel Roncayolo, et à une de ses conséquences aux effets durables : l'enracinement des inégalités sociales et des relégations territoriales.

Nous avons aujourd'hui changé d'époque : l'histoire des quartiers et des villes populaires, que j'ai étudiée, était elle aussi marquée par l'emprise des stigmates et des très fortes ségrégations. Mais l'attachement au territoire ou « le patriotisme de clocher à base de classe », que décrivait l'historienne Annie Fourcaut dans les années 1980, mettait aussi en relief les ressources qu'offraient les quartiers populaires aux banlieusards déracinés, venus des campagnes françaises et d'ailleurs. Ces banlieusards allaient trouver dans les "villes rouges" au passé industriel, une estime de soi, un sentiment d'appartenances, des services publics, une protection et de la "fierté d'être d'ici", une fierté née du travail et de la vie ouvrière et communautaire, une fierté orchestrée par le socialisme, le communisme, le syndicalisme, le catholicisme social, par une vie associative dense et politisée, affiliée à l'éducation populaire et au mouvement ouvrier.

Déjà à l'époque, les quartiers populaires et leurs cités HLM étaient stigmatisés et comparés à des « petites Moscou ». Il était déjà décrit comme les lieux d'une sécession et d'un séparatisme incarné non pas par des représentants d'une « religion de l'étranger » mais par des militants d'un « parti de l'étranger », le Parti communiste, section française de l'Internationale communiste. La jeunesse de ces quartiers n'était pas islamisée mais "soviétisée" et la violence urbaine de l'époque érigeait les villes rouges en forteresse, en bastion, en zone de non droit échappant à l'ordre républicain.

Il existe toujours aujourd'hui un clivage entre le « *Eux* » et le « *Nous* » populaire qui distinguent les habitants des cités du reste de la société. Ces derniers, selon François Dubet, "se sentent mis à l'écart en raison de leurs origines, de leur culture ou de leur religion ». Aujourd'hui, ce « *Nous* » n'est plus politique comme il l'a pu l'être au temps du Front populaires et des grands mouvements sociaux qui ont marqué l'histoire sociale et

politique contemporaine. Pour autant, je reste convaincu qu'il existe encore de nos jours une conscience sociale, inscrite dans l'histoire et dans le présent des habitants des quartiers populaires.

Au moment où nous célébrons les 40 ans de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983, cette journée d'études du comité d'histoire a été pensée comme une invitation à se saisir des sciences humaines et sociales pour mieux résister aux injonctions partisans et aux visions désenchantées et anxieuses du temps présent. Ce programme est celui à mon sens qu'annonçait en 1999 l'historien Antoine Prost dans son plaidoyer paru dans la revue *Histoire urbaine* et intitulé : « Une histoire urgente : le temps présent des villes ».

Pour finir, je souhaiterais vous lire un témoignage extrait d'une carte postale, représentant le Grand ensemble de Surville à Montereau ; vous pourrez le retrouver dans le livre illustré de Renaud Epstein *On est bien arrivés, un tour de France des grands ensembles*. L'auteur de cette carte témoigne au tournant des années 1960 et 1970, d'une autre époque et d'une autre réalité de la vie des quartiers populaires, qui n'est pas sans résonance avec notre actualité et celle du comité d'histoire de la politique de la ville :

“Bonjour les filles,

Vue pas très formidable mais pour nous elle parle beaucoup. Des HLM, des bâtiments [...], des ouvriers. Le matin, la nuit, ils enfourchent leur bicyclette, montent dans la voiture, prennent le bus et se dirigent vers leur travail, usines, chantiers, commerces, bureaux, etc. Le soir, tous reviennent dans leur cité mais ont-ils le courage de s'intéresser aux copains après une lourde journée de labeur ?

Au milieu de cette cité, on se croirait en Algérie. [...] des enfants maghrébins jouent l'air innocents d'un air un peu méfiant. Quels sont leurs contacts avec les Français au travail, à l'extérieur? Dans un autre coin, une enfant est assise sur un banc [...] une enfant dont la mère travaille pour joindre les deux bouts. [...]

Dans la cité, les relations ne sont pas moins resserrées ; on s'organise, on se voit pour les loisirs, pour les services... pour les déménagements et au travail, on se remplace, on s'entraide (il faut que ça dure).....

Amitié à tous”

Je vous remercie pour votre écoute et j'invite désormais les invités à la première table ronde “Approches historiographiques”, Thibault Tellier, Loïc Vadelorge et Gwenaëlle Le Goullon, à prendre la parole. Une seconde table ronde intitulée “Croisements disciplinaires : A quoi peut servir de faire l'histoire de la politique de la ville ?” réunira ensuite Christine Lelévrier et Renaud Epstein.

# L'histoire de la politique de la ville dans la longue durée

THIBAUT TELLIER

Sciences Po Rennes

Je vais évoquer l'histoire de la politique de la ville sur la longue durée. De nombreux travaux ont récemment été menés. L'histoire de la politique de la ville est devenue un champ de recherche en tant que tel.

Il convient, pour faire l'histoire de la politique de la ville, de définir son régime d'historicité au regard de l'histoire urbaine contemporaine, et de poser préalablement un certain nombre de réflexions susceptibles d'éclairer la démarche scientifique pour écrire cette histoire dont l'épicentre épistémologique s'est déplacé depuis une vingtaine d'années. L'histoire de la politique de la ville renvoie à un changement de paradigme dans l'histoire de l'écriture de la ville contemporaine : la focale s'est déplacée de l'étude de la classe sociale à celle des territoires.

J'aborderai ici :

- un plaidoyer pour situer l'histoire de la politique de la ville dans la longue durée ;
- la définition de l'histoire de la politique de la ville dans une approche pluri-thématique et multifactorielle.

En ce qui concerne la politique de la ville dans la longue durée, s'il est nécessaire de faire la politique de la ville pour elle-même, cela n'est pas suffisant, au risque de produire une histoire administrative qui, bien qu'utile, ne réponde que partiellement aux attentes. Il convient alors de resituer la politique de la ville dans la longue histoire de la réforme urbaine. Ainsi, il n'est pas satisfaisant de faire démarrer l'histoire de la politique de la ville en 1981 (procédés DSQ) ou en 1977 (Habitat et Vie Sociale). Il faut en réalité resituer cette histoire dans la longue histoire des acteurs de la réforme urbaine, et des moyens d'administration publique et de régulation sociale mis en œuvre depuis le développement de la ville industrielle.

À titre d'exemple, il est possible de voir dans la politique de la ville une réponse au « mal » des grands ensembles, dont le point de basculement se situe dans les années 1970. Nous pourrions aussi étendre cette chronologie sur la longue durée, en reliant la politique de la ville au programme de 1928 sur la fin des lotissements défectueux (loi Sarraut) et la mise en œuvre de la loi permettant à des catégories modestes d'accéder à des logements neufs et modernes. Dans ces 2 cas, il s'est agi de mobiliser des outils d'intervention publique visant la réparation territoriale et le mieux-être social.

Pour mener cette histoire de la politique de la ville sur la longue durée, nous disposons de points de repère. Ainsi, la Caisse des Dépôts a joué un rôle à chaque étape de la politique de la ville et au-delà, avec l'impact des premiers prêts bonifiés dans le cadre de la politique des habitations à bon marché jusqu'à la récente création de la banque des territoires.

De la même manière, l'analyse des lois renseigne sur l'environnement politico-administratif de la politique de la ville, par exemple avec la loi d'orientation sur la ville de 1990.

Il est aussi possible d'appréhender la politique de la ville par le prisme de son portage ministériel, puisqu'elle est passée du ministère des Travaux Publics et de la Prévoyance sociale au ministère de l'Équipement, puis au ministère de la Ville. Cette vision surplombante de la politique de la ville semble essentielle pour la situer dans la longue histoire des politiques urbaines. Cette histoire doit être mise en résonance avec d'autres séquences historiques telles que celle des villes nouvelles ou celle de la résorption de l'habitat insalubre, afin d'identifier les ruptures et les continuités.

La matrice de la politique de la ville a été portée par 3 entités ministérielles distinctes (Équipements, Affaires sociales, Jeunesse et sports) ce qui suppose une approche plurielle.

Le second sujet porte sur la définition de la politique de la ville dans une approche pluri-thématique et multifactorielle. La politique de la ville est, depuis d'origine, pluri-thématique, tant par son portage institutionnel que par les thèmes qui lui reviennent, d'où un sentiment de confusion ou de politique « touche-à-tout ». Si des thèmes sont clairement identifiés (amélioration du cadre de vie des habitants, ciblage de certaines catégories...), la politique de la ville a aussi déroulé des thématiques pour lesquelles il faut se tourner vers des politiques de droit commun qui appuient la démarche entreprise. C'est par exemple le cas pour l'éducation, pour laquelle il convient de remettre en perspective l'histoire des politiques éducatives par rapport aux orientations du Ministère. Cette logique s'applique aussi à des thématiques telles que celle du travail social.

En ce qui concerne l'approche multifactorielle, il est insuffisant de s'en tenir à l'explication selon laquelle il s'est agi de répondre en urgence à l'été 1981. Dans le contexte de la fin des années 1970, il s'agit aussi de prendre en compte les politiques de lutte contre la désindustrialisation. L'histoire de la politique de la ville passe aussi par l'analyse de la transition de la ville post-industrielle, voire post-fordiste. Il est important de noter le rôle des questions liées à l'aménagement du territoire. Il faut ici rappeler l'importance du plan intérimaire de 1983 et des contrats de plan État – Régions de 1984. Plusieurs facteurs ont irrigué la politique de la ville, dont la question architecturale.

De la même manière, il est tout aussi nécessaire de se pencher sur l'évolution du vocabulaire. L'analyse lexicale fait apparaître un passage de la thématique du développement social des quartiers dans les années 1980, au thème de la relégation, puis au concept de justice spatiale de nos jours.

En conclusion, cette double approche, pluri-thématique et multifactorielle, inscrite dans la longue durée, doit permettre d'éviter de se laisser enfermer dans une approche uni-causale. La politique de la ville n'est pas une politique dédiée à contenir les émeutes urbaines : elle est beaucoup plus riche et a davantage d'impact sur les territoires concernés. Ce n'est pas une approche monothématique qui serait essentiellement tournée vers la question de la rénovation urbaine.

Faire l'histoire de la politique de la ville revient à restituer à cette politique publique toute sa complexité et son épaisseur historique dans la longue durée. Il s'agit de ne pas se laisser happer par une histoire mythique de la politique de la ville. Il s'agit enfin de rappeler que cette politique s'inscrit au cœur de l'histoire des processus de fabrication de la ville ordinaire, ainsi que de l'application locale du modèle républicain tant vanté par les pouvoirs publics. Dernièrement, l'approche régionale et l'approche internationale semblent incontournables pour couvrir les différents registres d'analyse.

## Retour sur le programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles. Quels enseignements ?

Loïc VADELORGE

*Université Gustave Eiffel*

La politique des villes nouvelles a des points communs avec la politique de la ville. Cette politique interministérielle se déploie sur une très longue durée. Je vous propose d'analyser en quoi le programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles (1999-2005) peut inspirer aujourd'hui le comité d'histoire de la politique de la ville. Deuxièmement, nous verrons en quoi la politique de la ville a impacté, à partir des années 1990 l'histoire des villes nouvelles.

Le programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles relève de l'initiative individuelle de Jean-Eudes Roullier, ancien secrétaire général du Groupe central des villes nouvelles (1970-1978), qui a sollicité en 1999 le Premier Ministre, Lionel Jospin, pour obtenir le financement d'un programme d'histoire et d'évaluation sur 5 ans. A cette époque, le Secrétariat Général des villes nouvelles, créé en 1970, et transformé en 1998 en Secrétariat Général aux Grandes Opérations Urbaines apparaissait comme une butte témoin de l'histoire des Trente Glorieuses. La décentralisation des années 1980-1990 avait mis en tension la politique nationale et étatique des villes nouvelles, en la frappant d'anachronisme en raison du transfert des compétences d'urbanisme.

Jean-Eudes Roullier a constitué alors une petite équipe (Vincent Fouchier et Isabelle Billiard) et a réparti les axes de recherche entre des chercheurs de disciplines différentes. Le premier point qui a fait débat portait sur la notion d'évaluation car les chercheurs en sciences humaines et sociales y étaient opposés. Il ne s'agissait pas d'évaluer le caractère positif ou négatif des villes nouvelles au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, mais de comprendre comment cette politique publique s'était déclinée. Ce programme a en quelque sorte servi de catharsis à l'administration centrale par rapport au traumatisme qu'a représenté la décentralisation, notamment dans la sphère de l'Équipement.

Il convient de souligner la place de l'histoire orale et des témoignages dans le bilan scientifique du PHEVN. Deux larges campagnes ont été menées auprès de grands témoins de la politique des villes nouvelles par l'historienne Sabine Effosse. Les entretiens ont été enregistrés puis transcrits et mis en ligne mais ils restent difficilement accessibles aujourd'hui car ils n'ont jamais été publiés. Nous avons aussi travaillé via des séminaires d'histoire en public, en réunissant des acteurs, des chercheurs et des témoins. Nous avons publié la totalité des séminaires en trois livraisons, aux éditions le Manuscrit ce qui représente une ressource importante pour la mémoire des villes nouvelles. Le programme d'histoire et d'évaluation a aussi favorisé l'édition de livres de témoignages ou d'enquêtes. Ces livres sont aujourd'hui toujours utilisés et demeurent des références, à l'image des témoignages de Bernard Hirsch, Paul Delouvrier et ses collaborateurs du District, Michel Debré, Jacques Guyard, Michel Mottez, Yves Draussin.

La manière de programmer le travail de recherche historique au sein du programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles a aussi créé des travers, bien identifiés au moment du bilan en 2005. On a survalorisé l'histoire des politiques publiques au détriment de l'histoire sociale des villes nouvelles, ce qui n'est d'ailleurs pas sans conséquence avec la Politique de la Ville, peu étudiée à cette époque. Ce travail a influencé la manière de repositionner l'histoire urbaine du contemporain, en renforçant dans l'historiographie le poids des poids du politique, de révéler par exemple le rôle des réseaux d'acteurs au sein de l'appareil d'État. Nous avons néanmoins négligé plusieurs sujets culturels ou sociaux. Par exemple, si l'histoire de l'art public a été très développée, en

liaison avec le Musée de la Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, on a oublié d'étudier les cultures populaires urbaines, pourtant très importantes dans les villes nouvelles (le rap par exemple).

Le programme d'histoire et d'évaluation s'est achevé en 2005, quelque temps avant les "violences urbaines" du mois d'octobre 2005, qui ont impacté plusieurs quartiers populaires des villes nouvelles. Nous avons organisé, avec Annie Fourcaut, en 2007 une journée pour mettre en perspective ces violences. Plusieurs chercheurs avaient alors expliqué que les violences dans les quartiers d'habitat collectif de banlieue remontaient au début des années 1970 et non à l'été des Minguettes en 1981. De fait, comme la thèse de Caroline de Saint-Pierre l'a montré, la gestion des jeunes adolescents et pré-adolescents dans plusieurs quartiers populaires des villes nouvelles interpelle les aménageurs dès la seconde moitié des années 1970 (Evry, Cergy-Saint-Christophe, St Ouen l'Aumône, etc.). Quinze ans plus tard, plusieurs quartiers populaires des villes nouvelles entrent dans l'escarcelle de la Politique de la Ville puis de l'ANRU, en région parisienne comme en province (Val de Reuil). L'achèvement des villes nouvelles est contemporain du développement de la politique de la ville. Les notions-clefs de la politique de la ville figuraient 10 ans plus tôt dans les études sur les villes nouvelles. Il en va de même pour les acteurs-clefs. Certains ont appliqué dans les villes nouvelles les attentes de la politique de la ville, notamment en matière de mixité sociale. Il nous manque aujourd'hui une synthèse globale sur cette question, identique à celle qui a été produite pour le quartier des Pyramides par Nicolas Buchoud.

Le programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles ne constitue pas forcément un modèle pour le comité d'histoire de la politique de la ville mais ce dernier peut s'en inspirer. L'historiographie des villes nouvelles est d'ailleurs en cours de renouvellement, via le lancement de plusieurs thèses abordant les questions sociales (résistances des habitants) et environnementales, ce qui pourrait néanmoins intéresser le comité d'histoire.

## Un cas régional d'études : Rhône-Alpes

**GWENAËLLE LE GOULLON**

*Université Lyon 3*

Bonjour à tous. Je vous parlerai ici de la région Auvergne – Rhône-Alpes, et plus particulièrement de la région Rhône-Alpes et de la métropole de Lyon. La région Rhône-Alpes concentre plusieurs pôles urbains et industriels d'importance, à savoir Lyon et Grenoble mais aussi Saint-Etienne, Valence et Chambéry. Cette région est majeure dans l'histoire de la politique de la ville. Ses pôles urbains et industriels ont été confrontés à une désindustrialisation massive et brutale. Cette région se caractérise aussi par la précocité de la prise en charge de ses enjeux urbains. Enfin, elle a suscité un fort intérêt de la part des acteurs nationaux de la politique de la ville et des médias nationaux alors que ces territoires sont situés en dehors de la région capitale.

La communauté urbaine de Lyon compte aujourd'hui 59 communes. En 1946, le périmètre du Grand Lyon totalisait entre 720 000 et 730 000 habitants, contre 1,2 million d'habitants en 2006. La croissance urbaine et démographique a donc été très rapide entre 1946 et 2006. Dans le même laps de temps, quasiment 400 000 logements ont été construits dans ce périmètre, pour l'essentiel entre les années 1950 et les années 1980. La majorité de ces logements ont pris la forme de logements collectifs, dont des grands ensembles de logements sociaux.

Cette extension urbaine très rapide a suivi la croissance industrielle. La construction des grands ensembles ou des quartiers emblématiques lyonnais ou péri-lyonnais a accompagné les installations industrielles, comme ce fut le cas à Vénissieux (établissement Berliet puis devenu Renault Trucks) et dans la grande zone industrielle de Lyon Sud-est où travaillent des habitants du quartier des Etats-Unis et de Bron. Songeons aussi à Vaulx-en-Velin ou à Rillieux-la-Pape qui accompagnent le développement industriel de la région dans l'est et au nord. Le quartier de La Duchère a pour sa part été construit dans les années 1960 à proximité du quartier industriel de Vaise, où était implantée la Rhodiacéta qui employait 8 000 ouvriers. Environ un tiers des ouvriers de la Duchère travaillaient à la Rhodiacéta dans les années 1960 et 1970. Ces quartiers suivent donc directement le développement industriel de la région et ont souffert de la désindustrialisation rapide de la région. La Rhodiacéta a perdu plusieurs milliers d'emplois puis a fermé à la fin des années 1970. Si d'autres emplois industriels ont été créés à proximité de la Duchère, il n'empêche que des milliers d'emplois ouvriers ont été remplacés par des emplois dans le tertiaire, qui n'étaient pas directement destinés aux habitants de ces quartiers.

Grenoble et son agglomération se sont pour leur part développées vers le sud, notamment vers Echirolles. Différents quartiers ont été construits dans les années 1950 et 1960, dont le quartier du Mistral, le quartier Teisseire et le quartier Jouhaux, ainsi que la ZUP de la Villeneuve. La commune d'Echirolles se situe au sud de cette ZUP : elle a également accueilli une ZUP dans les années 1960. Ces 2 ZUP jumelles ont concentré d'importantes populations dans les années 1960 et 1970.

À travers la communauté d'agglomération de Lyon (Courly), les pouvoirs publics locaux se sont très rapidement saisi des difficultés urbaines, et ce dès le début des années 1970. Grenoble a aussi bénéficié d'une précocité des interventions urbaines, notamment avec les groupes d'action municipale (GAM), l'élection d'Hubert Dubedout et la mise en place d'une politique urbaine centrée sur la participation des habitants.

La région a rapidement attiré l'intérêt des acteurs nationaux de ce qui deviendra la politique de la ville, ainsi que des médias nationaux. Dès 1977, le programme Habitat et Vie Sociale (HVS) s'intéresse aux 2 ZUP emblématiques de l'agglomération lyonnaise (Vaulx-en-Velin et Les Minguettes à Vénissieux). En 1981, la commission nationale du développement social des quartiers a été créée et était dirigée par Hubert Dubedout, maire de Grenoble, puis par le maire de Valence. La marche pour l'égalité de 1983 est née aux Minguettes mais a dépassé ce cadre pour devenir nationale. Enfin, les assises de la banlieue se sont tenues en 1990 à Bron et ont été suivies de la création du ministère de la Ville.

Il faut souligner la couverture médiatique nationale des premières démolitions survenues aux Minguettes en 1983. Elle s'inscrit dans une couverture médiatique globale de ce qui se passe à Lyon, et en particulier aux Minguettes depuis la fin des années 1970.

En ce qui concerne les sources, il existe de nombreuses études de cas sur les quartiers lyonnais. Cette production riche et hétérogène reste quelque peu dispersée, faute de synthèse valorisant l'ensemble de ces travaux. Il faudrait donner davantage de visibilité à ces travaux. Les sources locales sont abondantes, dont les journaux des quartiers, les entretiens menés, les archives municipales, départementales et du Grand Lyon. Outre la dispersion de ces sources, il faut prendre en compte qu'une partie des sources potentielles ne sont pas accessibles, dont les sources des bailleurs sociaux.

En conclusion, je vous propose d'approfondir les thématiques suivantes :

- le rôle spécifique de l'intercommunalité dans les politiques urbaines, dont la politique de la ville ;
- la politique de métropolisation.

## Débats et échanges

### De la salle

N'oublions pas que les mots tuent : il est regrettable de parler d'émeutes alors qu'il s'agit de révoltes sociales.

### De la salle

La question du vocabulaire et des grilles d'analyse est essentielle. Les termes ont plus que jamais du poids, à la fois pour les personnes qui vivent ces réalités et pour ceux qui ont la responsabilité des politiques publiques.

Nous vivons des événements très douloureux et nous devons les analyser comme porteurs d'enjeux politiques, notamment au quotidien avec les acteurs. Ce champ sensible ne peut pas être uniquement rationalisé. Cela entraîne des questions sur l'objectivation de l'histoire et sur les catégories historiques. Certaines catégories parlent particulièrement à de jeunes chercheurs. Les catégories qui seront utilisées dans le travail du comité d'histoire représentent autant un objet d'analyse que le travail d'histoire lui-même.

### Loïc Vadelorge

Le terme « émeute » est certes problématique. Les historiens reprennent souvent les catégories issues du passé. S'il est nécessaire de déconstruire, il faut prendre garde de ne pas uniquement se positionner sur la déconstruction des mots. Il faut prêter une grande attention aux mots bien que le travail scientifique ne puisse pas en rester à cela. Il n'est pas envisageable d'uniquement enfermer l'histoire dans la sémantique.

### Gwenaëlle Le Goullon

En ce qui concerne les catégories d'acteurs, nous nous interrogeons sur les acteurs collectifs de l'histoire, donc sur les catégories sociales. Nous découpons des groupes sociaux et ce découpage doit être fondé sur du travail d'archive. Nous mesurons, en histoire sociale, dans quelle mesure la catégorie des jeunes est pertinente sur le plan historique.

### De la salle

La première des déconstructions que pourrait réaliser le comité d'histoire consisterait en la mise en avant des histoires locales, en contestant le concept de politique de la ville. Il existe des politiques et des villes. L'exemple de l'agglomération lyonnaise est d'ailleurs très riche du fait de sa configuration exceptionnelle.

### De la salle

La situation lyonnaise est très illustrative. Nous devons nous pencher sur la question de l'intrication entre le local et le national. L'État prétend assurer un pilotage et une maîtrise de la question sociale en période de décentralisation, ce qui est impossible. Dans le cadre des événements, outre le discours médiatique, il faut analyser l'intrication entre les processus nationaux chez les jeunes, dans les quartiers et au sein des institutions publiques, et les logiques d'action ville par ville et quartier par quartier. Il faut se focaliser sur l'intrication entre le pouvoir d'État et des politiques du logement et de la ville, puis un processus de transformation des territoires très complexe.

# Croisements disciplinaires : À quoi peut servir de faire l'histoire de la politique de la ville ?

## Table ronde

**EMMANUEL BELLANGER**

*Directeur du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, Université de Paris I – CNRS*

Philippe Estèbe (Coopérative Acadie), qui n'a pas pu être présent avec nous, nous a communiqué un texte d'intention construit autour des 3 interrogations suivantes :

- pourquoi faire l'histoire de la politique de la ville ?
- pour qui faire l'histoire de la politique de la ville ?
- par qui faire l'histoire de la politique de la ville ?

Concernant la première interrogation, Philippe Estèbe considère essentiel de mettre en perspective ces 40 ans d'histoire sociale, urbaine et politique de la France contemporaine. L'histoire des quartiers populaires correspond à l'histoire de France. Il souligne combien il est important que cette histoire de la politique de la ville s'intéresse au duo formé par l'État et ses acteurs sociaux (bailleurs, travailleurs sociaux), et la force vive de ces quartiers populaires.

La politique de la ville s'appuie sur des matériaux vivants, soit sur des témoins. La politique de la ville fait l'objet de malentendus permanents car elle ne correspond pas tout à fait à une politique urbaine, ni à une politique ciblant les banlieues ou les immigrés, ni à une politique sociale. La politique de la ville recouvre une politique placée en marge du droit commun. L'histoire de la ville revient à faire l'histoire de ce que l'on a pu présenter comme un échec. L'histoire de la politique de la ville est aussi une histoire de la violence. Enfin, l'histoire de la politique de la ville pourrait permettre de discuter de la notion de fracture.

Deuxièmement, il est manifeste que cette histoire de la politique de la ville doit mettre en lumière les trajectoires, les figures et les parcours des habitants, des acteurs associatifs, des professionnels de terrain, des élus, des responsables politiques et administratifs. La politique de la ville suscite des vocations d'une génération à l'autre ainsi que des fidélités.

Il ne faut pas sans cesse remodeler et faire table rase du passé mais au contraire, souligner les continuités et les sédimentations qui forment cette histoire de la politique de la ville. Enfin, un comité d'histoire doit avoir vocation à assurer de la médiation scientifique à destination d'un large public. Cette médiation doit être entendue comme une forme d'instruction civique, loin de la morale républicaine.

Enfin, par qui faire l'histoire de la politique de la ville ? Il est essentiel de cantonner les historiens à leur place, qui ne doit pas être hégémonique mais doit s'ouvrir à la pluridisciplinarité (sociologie, sciences politiques, géographie etc.)

Je suis sociologue-urbaniste et **j'ai été** depuis 1982 acteur, évaluateur et observateur de la politique de la ville. **Difficile de ne pas évoquer les événements des jours passés, appelés par la presse « violences urbaines » et non plus « émeutes ».** Il faut attendre que des événements de ce type surviennent pour que les médias et les politiciens parlent à nouveau de la politique de la ville.

**De nombreuses analyses sociologiques** sur les rapports sociaux et les quartiers **ont été publiées autour de ces récentes “révoltes”**. Elles relativisent l'action de la politique de la ville mais confèrent un regard historique sur ces processus sociaux. Elles reviennent sur les causes structurelles des inégalités socio-économiques et/ou sur les rapports racisés entre la police et les jeunes, ainsi que sur le sentiment des jeunes de ces quartiers de ne pas appartenir à la société. Elles dénoncent le mythe de l'égalité républicaine et interrogent la notion de cohésion sociale. Elles montrent donc la complexité, la particularité et l'intérêt de cette politique qui porte sur des quartiers qui reflètent des **processus et des** rapports sociaux et politiques plus larges.

Les gouvernements ont fixé à la politique de la ville l'ambition de viser un changement social, soit la réduction des inégalités, par la transformation urbaine, le projet local et la participation des habitants. Selon les discours tenus, l'État n'a pas déployé suffisamment de moyens, ou en a trop déployés, aboutissant au même résultat constaté, soit la mise en exergue de l'inefficacité de la politique et l'échec de la mixité sociale.

L'interrogation porte davantage sur les moyens et les effets que sur les objectifs et le sens de cette politique, **avec un retour souvent** caricatural et simplifié sur l'histoire de la politique de la ville.

Dans ce contexte, la priorité consiste à remettre de la complexité en évitant les analyses simplistes et duales et en questionnant les paradoxes. Ainsi, l'évolution des récentes années s'est traduite **par une sorte de “radicalisation urbaine”** de l'action et moins les inégalités sociales se réduisent, plus la transformation urbaine est censée les réduire. Se posent ici des questions **autour des effets sociaux** de la rénovation urbaine et de la diversification de l'habitat.

L'histoire en tant que devoir de mémoire implique d'entendre les témoins et de rassembler et classer les documents existants. Les nouvelles générations d'acteurs ignorent souvent ce qui était au fondement de la politique et pensent la renouveler, alors qu'ils ne font que perpétuer les dispositifs et les programmes, **sans en questionner le sens.**

**Plusieurs thèses récentes éclairent la dimension historique** de ces politiques. Trois d'entre **elles** concernent la période récente de la rénovation urbaine et ses effets (**V. Arnoulet sur Stains, M. Steidenstorff et K. Schaeffer**). **Ces travaux ont en commun** une même approche critique de la politique de la ville dans ses intentions, ses paradigmes et ses catégories d'actions. Ils interrogent les notions de quartier, de mixité sociale et la participation. **La question centrale restant celle des bénéfices pour les populations.** Il ne s'agit pas d'une histoire mais **d'histoires locales singulières et situées.** Si un cadre d'action national est défini, la mise en œuvre repose sur les acteurs locaux qui en font des usages différents et le redéfinissent dans des contextes politique, économique et social différents. Ces travaux ont aussi en commun une analyse de l'action par les acteurs divers qui la font, en partant des expériences et des trajectoires sociales (migratoires et professionnelles) de ces acteurs.

L'histoire de la politique de la ville est étroitement liée à celle des politiques d'habitat et des politiques sociales, et dans une partie des villes concernées, à l'immigration. Des acteurs moins visibles doivent être mis en avant, à l'exemple des organismes HLM. Leurs archives restent peu accessibles, bien qu'elles soient très

intéressantes, notamment pour montrer que les processus de racialisation et de discrimination dans le peuplement des quartiers ne représentent pas une nouveauté.

Le volet social de la politique de la ville repose **surtout** sur les associations, en prenant en compte la précarité de leurs salariés, l'implication de leurs bénévoles, une fragilité financière et des rapports compliqués avec le pouvoir local **qu'il faut aussi éclairer**.

RENAUD EPSTEIN

*Sciences Po Saint-Germain-en-Laye*

Je n'ai aucune doute sur l'intérêt et la nécessité d'opérer des croisements disciplinaires, pour considérer un même objet au travers de questions, de méthodes, de cadres d'analyse différents. Nous nous nourrissons tous de travaux issus d'autres disciplines. Mais je m'en tiendrai aujourd'hui à une approche disciplinaire de science politique, et même infra-disciplinaire de sociologie de l'action publique. En la matière, l'étude de la politique de la ville permet de saisir les recompositions de l'État contemporain et l'évolution des rapports entre l'État et les villes (rapport centre – périphérie). Cette politique marginale permet donc de traiter de questions majeures pour la science politique, qui dépassent très largement le périmètre des quartiers populaires pour toucher aux évolutions de l'État, à ses modes d'intervention sur la société, aux relations entre le pouvoir urbain et le pouvoir étatique...

J'ai distingué, du point de vue de la sociologie de l'action publique, 3 périodes dans les politiques urbaines contemporaines. Le premier temps correspond à la préhistoire de la politique de la ville, soit la construction des grands ensembles puis à la construction progressive des quartiers de banlieue comme problème public pendant les années 1970 et leur mise à l'agenda politique. La deuxième période correspond à période qui a été de l'Acte I à l'Acte de la décentralisation, avec l'invention du développement social des quartiers puis le passage au développement social urbain. La troisième période s'est ouverte au début des années 2000, avec le lancement de la rénovation urbaine. Ces périodes ont vu des évolutions du cadre institutionnel et juridique qui structurent les relations entre les différents niveaux de pouvoir. La politique de la ville a contribué à ces évolutions.

La politique de la ville a été motrice du changement dans les années 1980 et 1990 mais ce n'était plus le cas dans les années 2000. La politique de la ville a été un modèle, au sens de prototype ainsi qu'au sens d'idéal-type. Elle représentait un espace d'expérimentation, d'innovation instrumentale et méthodologique en matière de gestion publique des territoires. Les instruments d'action publique forgés dans cet espace ont progressivement été diffusés dans l'ensemble des territoires et des politiques publiques. La politique de la ville a ainsi fourni le mode d'emploi de la décentralisation. Elle a inventé la solution aux enjeux d'intégration des politiques publiques autour d'un triptyque instrumental basé sur le diagnostic, le projet et le contrat. Cette logique s'est étendue et diffusée sous la forme du triptyque « *un territoire, un projet, un contrat* ».

La politique de la ville a perdu ce pouvoir transformateur au début des années 2000. Elle a été déstabilisée par des réformes néo-managériales qui ont remis en cause des principes fondateurs de transversalité, de partenariat horizontal entre État et villes, de territorialisation etc. La rénovation urbaine a représenté un espace de déploiement d'une instrumentation néo-managériale à dimension performancielle, fondée sur l'agencification de l'État, l'appel à projets, la généralisation des systèmes de quantification et de *reporting*.... Les acteurs historiques de la politique de la ville ont été déstabilisés par cette transformation. La rénovation urbaine peut être conçue comme une forme de mise en conformité anticipée des politiques territoriales sous un nouveau régime d'organisation et de pilotage politique par l'État, régime qui s'est ensuite diffusé dans d'autres politiques publiques et secteurs. De ce point de vue, l'étude de la rénovation urbaine permet de saisir ce mouvement, qui dépasse largement les quartiers, et d'en analyser les dynamiques et les modalités.

## Débats et échanges

### De la salle

Il faut aussi se demander à qui servira l'histoire de la politique de la ville. Ce travail de mémoire et de compréhension de l'histoire doit permettre de s'interroger sur les conditions du renouvellement urbain et de la reconnaissance de la diversité de la composition sociologique de la ville. Ces dimensions pourraient intéresser des acteurs de la politique à venir.

### De la salle

L'histoire de la politique de la ville doit aussi interroger le rôle et la position des chercheurs qui ont une place particulière.

Par ailleurs, je souscris à l'idée d'effectuer localement l'histoire de la politique car il faut prendre en compte plusieurs histoires de la politique de la ville. Cela induit toutefois un risque de juxtaposition de monographies. Le comité d'histoire doit réfléchir à la manière de réinscrire ces travaux dans une trame.

### Renaud Epstein

Le rôle des chercheurs représente en effet une dimension extrêmement importante pour analyser la politique de la ville. Cette analyse a été menée par Sylvie Tissot dans sa thèse, mais seulement sur une période donnée. Il faudrait revenir non seulement sur l'évolution du rôle des chercheurs dans la politique de la ville au niveau national comme au niveau local, mais aussi sur l'évolution des profils des chercheurs et des experts. Les profils ont évolué sur le plan disciplinaire et les savoirs ne sont plus les mêmes. Cela s'applique aux chefs de projet et aux élus. Et surtout, il faut souligner qu'on a assisté à une forme de « divorce » entre les chercheurs et la politique de la ville pendant la phase de rénovation urbaine, durant laquelle l'action devient primordiale et la réflexion critique secondaire, voire rejetée.

### Christine Lelévrier

Je partage ces craintes quant à un risque de juxtaposition de monographies. Il faudrait, pour éviter cela, poser des questions à ces monographies, ce qui représenterait un travail collectif. Ce comité d'histoire a d'ailleurs vocation à regrouper les contributions pour éclairer différents sujets. Il faut identifier des questions communes, bien qu'elles diffèrent sans doute entre les historiens, les sociologues, les politiques et les acteurs.

### De la salle

Je voudrais souligner l'importance des axes que représentent :

- l'égalité, dont l'égalité territoriale, mais aussi l'égalité dans les politiques sociales ;
- la citoyenneté car un grand nombre d'initiatives ne sont pas connues alors qu'elles feraient connaître et valoriseraient ces quartiers.

La politique de la ville est devenue nationale à partir des années 1990 et a été instrumentalisée. Il faut alors se demander ce qu'il en est des habitants et quelle place leur a véritablement été laissée dans le cadre de l'innovation déployée entre 1990 et 2023.

Il est essentiel que les travaux d'histoire restent à la portée du plus grand nombre, ce qui implique qu'ils laissent transparaître un peu d'humanité, mais aussi de poésie et d'histoire et que la vie des habitants des quartiers y apparaisse à travers des figures et des trajectoires de vie.

### **De la salle**

Les contrats de ville sont d'actualité, la clarté des consignes données sur les attentes de l'État et leur traduction sur le territoire laissant à désirer. La politique de la ville ne correspond pas qu'à une addition de problèmes mais correspond aussi à une addition de solutions. Bon nombre d'innovations et de développements ont été mis en œuvre sur ces territoires. L'histoire doit rendre justice aux habitants, qui ont rarement attendu l'État pour agir, ainsi qu'à l'incroyable inventivité de ces territoires et au foisonnement d'expériences et d'expertises d'usage. Il ne faut pas se laisser emporter par le bruit médiatique.

### **De la salle**

Témoin et acteur de la politique de la ville, je voudrais ajouter une dimension. Dès son origine, la politique de la ville a été un processus traversé de rapports de force, d'opposition, de tensions et de contradictions. Il ne s'agit pas d'une politique homogène dans ses objectifs et dans le jeu de ses acteurs. Au niveau national comme au niveau local, il n'a cessé d'y avoir des oppositions et des résistances politiques de grande ampleur, y compris au sommet de l'appareil de l'État.

### **De la salle**

Comment la politique de la ville a-t-elle été influencée et dialectisée avec les politiques des autres grands ministères dont le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère de la Jeunesse et des Sports ?

### **De la salle**

Comment pouvons-nous faire l'histoire de la politique de la ville sans réinscrire cette dernière dans l'évolution d'autres politiques publiques, qui ont de fait déserté les territoires (politiques d'éducation, politiques sociales, services publics...)? La politique de la ville s'est par moments efforcée d'y suppléer mais elle n'est qu'une politique publique parmi l'ensemble des politiques publiques de l'État et des collectivités territoriales.

### **De la salle**

L'étude de l'histoire de la politique de la ville en tant que politique publique est absolument indispensable. Nous ne pouvons pas faire l'économie de son inscription dans différentes évolutions, du pouvoir local, de la nature des professionnels et de leurs métiers, passant d'une action militante à un professionnalisme et à une forme de technicité, et les évolutions des organismes en charge de la politique de la ville à différents niveaux.

### **De la salle**

La politique de la ville reste une politique d'État. La réforme de la LOLF s'inscrit à l'antithèse de la doctrine de politique de la ville. Sous son effet, la politique de la ville est devenue impossible du point de vue de l'État. Il s'agit d'un véritable sujet de conception de l'action publique.

### **Renaud Epstein**

Je partage ce point de vue. Au-delà de la LOLF, il faut remettre en perspective la question des instruments.

### **Christine Lelévrier**

L'intercommunalité semble avoir des effets très marqués sur la proximité et la logique DSU de la politique de la ville. Elle change le positionnement des services de la politique de la ville dans certaines agglomérations. Cela peut revêtir un intérêt pour adopter une approche plus large, malgré un changement apporté au sens de l'action de proximité.

# Quelles sources, quels matériaux ?

Les débats sont animés par Marie-Christine Jaillet, Université Toulouse Jean Jaurès.

## Les sources écrites

**ANNE-SOPHIE LIENHARD**

*Conservatrice du patrimoine, Archives nationales*

Bonjour à tous. J'interviens ici en tant que responsable par intérim du département Environnement, Aménagement du territoire et Agriculture des Archives Nationales qui est, entre autres, en charge des questions d'urbanisme. Je m'appuie également sur des éléments fournis par le département responsable des Affaires sociales.

Les sources de niveau national qui concernent la politique de la ville sont nombreuses et réparties dans des fonds divers. Si les ministères en charge de l'urbanisme et des affaires sociales sont les premiers concernés, des éléments concernant la politique de la ville relèvent aussi d'autres ministères (ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, ministère de l'Éducation, ministère du Travail, Premier Ministre et Présidence).

Une recherche sous l'intitulé « *politique de la ville* » a été effectuée via le moteur de recherche des Archives Nationales (salle de lecture virtuelle). Il apparaît que 580 instruments de recherche mentionnent au moins une fois l'expression « *politique de la ville* », ce qui traduit la diversité des sources.

En ce qui concerne les fonds des cabinets ministériels en charge des questions relevant de la politique de la ville, il est à noter que des conseillers techniques en charge de la politique de la ville se retrouvent dans plusieurs ministères. Le premier ministère de la Ville en tant que tel est créé en 1990 et a pour ministre Michel Delebarre. Les fonds recouvrent les dossiers de ses conseillers techniques mais ils concernent davantage l'aménagement du territoire que la politique de la ville. Par la suite, les entités chargées de la ville seront rattachées à différents ministères, soit :

- le ministère des Affaires sociales et de la Santé entre 1993 et 1995 ;
- le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Intégration entre 1995 et 1997 ;
- le ministère de l'Emploi et de la Solidarité entre 1997 et 2002 ;
- le ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité entre 2002 et 2007 ;
- le ministère du Logement entre 2007 et 2009 ;
- le ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique entre 2009 et 2010 ;
- le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement ;
- le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports...

Le fonds de cabinet le plus récent est celui d'Hélène Geoffroy (2016 - 2017). Il faut à l'évidence prendre en compte un certain délai entre la production des archives et leur arrivée aux Archives Nationales. A l'heure actuelle, les fonds ne sont pas intégralement versés. Les 2 dernières entrées concernaient les cabinets d'Éric Raoult et de Fadela Amara. Nous recevons de plus en plus des archives électroniques.

Ces fonds de cabinet sont soumis à un régime de demande d'autorisation de l'ancien Ministre pendant une période de 30 ans (ou 50 ans) à la date de la signature d'un protocole de versement. Ainsi, ces archives ne pourront être consultées qu'après avoir formulé une demande de dérogation via la salle de lecture virtuelle. Si la plupart des demandes sont acceptées, un délai moyen de 3 mois doit être pris en compte.

Le deuxième grand ensemble correspond aux fonds de la délégation interministérielle à la ville, créée en 1988 et chargée de la coordination de la politique urbaine. Il s'agit d'un fonds de 240 mètres linéaires qui reste difficile d'accès en raison d'une inondation survenue en juillet 1994. Une partie des archives a été détruite. Celles qui ont pu être sauvegardées ont été versées aux Archives Nationales en 1995 mais leur classement n'est pas optimal. Ces versements sont régulièrement consultés à ce jour malgré leur relatif désordre. Un projet d'indexation géographique de ce fonds est en cours d'étude.

Le troisième ensemble est plus varié. Il recouvre des fonds qui émanent de directions, de sous-directions, de bureaux et de commissions rattachés à un ministère qui intervient à un moment ou à un autre dans la politique de la ville. Il s'agit par exemple d'organismes directement rattachés au Premier Ministre tels que la Commission nationale pour le développement social des quartiers (CNDSQ).

Les fonds de la DATAR sont également intéressants, dont le fond de la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité du territoire. Ce versement lacunaire et incomplet permet de retracer le développement de la politique de la ville engagée par la DATAR au début des années 1990.

Bon nombre de directions relèvent des Affaires sociales, dont la Direction Générale de l'Action sociale. Leurs fonds remontent jusqu'à des opérations telles que les réflexions du groupe interministériel Habitat et Vie sociale à la fin des années 1970.

Relevant de l'Éducation, les archives du Bureau des établissements d'éducation prioritaire et des dispositifs d'accompagnement du ministère de l'Éducation Nationale (1988 - 2008) sont très intéressantes dans la mesure où l'égalité des chances s'impose comme l'un des objectifs de la politique de la ville, plusieurs dispositifs d'accompagnement scolaire étant mis en place.

Des fonds relèvent du Travail, notamment de la délégation interministérielle à l'intégration des jeunes (1981 - 2003) qui exerce sur les territoires prioritaires. Il faut aussi prendre en compte des fonds qui relèvent de la Santé, dont la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie qui intervient en matière de politique de la ville, et du ministère de la Justice.

## Les archives de la Caisse des dépôts

MARTIN BARROT

*Responsable des Archives historiques*

La Caisse des Dépôts, fondée en 1816, est peu à peu devenue un acteur de l'aménagement du territoire. Son action s'est progressivement étendue au financement des infrastructures, puis au logement social à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle assure une intervention financière, directe ou indirecte, à travers des organismes confiés à la gestion de la Caisse, avant que n'apparaissent, à partir des années 1950, des filiales techniques à même d'agir directement en tant qu'opérateur, à l'exemple de la Société centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts (SCIC) et la Société centrale pour l'Équipement du Territoire (SCET). La Caisse a joué un rôle dans la politique des grands travaux de la décennie 1980 et dans les politiques de rénovation urbaine.

Les archives de la Caisse des Dépôts offrent des perspectives de recherche. Il s'agit notamment :

- des fonds des directeurs généraux ;
- des dossiers politiques et stratégiques des cadres dirigeants ;
- des fonds sur le financement du logement social ;
- des procès-verbaux de la commission de surveillance ;
- des rapports au Parlement ;
- des rapports d'activité des Conseils d'Administration de la SCIC et de la SCET ;
- d'un fonds iconographique important sur les programmes immobiliers de la SCIC.

Le numéro d'*Histoire urbaine* de décembre 2008 sur le financement de l'habitat aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles faisait le point sur les recherches et sur l'état des archives de la Caisse des Dépôts. Il faisait apparaître un manque d'instruments de recherche, des fonds de dossiers de prêts HBM non-classés et un problème d'accessibilité des archives de la SCIC, localisées chez un prestataire extérieur, sans classement ni liste.

Les instruments de recherche sont désormais facilement accessibles en salle de lecture via un logiciel documentaire. Leur mise en ligne sur France Archive est engagée. La création d'un site internet qui livrera les inventaires est en projet. En parallèle, il est prévu de mettre des collections d'archives numérisées à la disposition des chercheurs.

Deuxièmement, les dossiers de prêts HBM constituent une ressource importante qui restait difficile d'accès au moment de la publication du numéro d'*Histoire urbaine*. Ces fonds (environ 80 mètres linéaires) ont été inventoriés pour la période s'échelonnant de 1906 aux années 1960.

Troisièmement, les archives de la SCIC représentent un héritage quelque peu hasardeux lié aux conditions de transfert d'organismes. Les archives de la SCIC étaient identifiées mais non-exploitable en raison d'un blocage administratif et juridique, dénoué en 2021. Cela a eu pour conséquence le versement aux archives de la Caisse des Dépôts d'un important fonds de la SCIC provenant d'un tiers archiveur. Ce fonds représente 1 768 mètres linéaires, soit une masse considérable de dossiers en quasi vrac. Selon notre premier constat, la grande majorité de ces documents concerne l'activité de la SCIC en tant que maître d'ouvrage dans le cadre de projets immobiliers sur l'ensemble du territoire français, de 1954 jusqu'aux années 1990 (plans d'architecte, dossiers de marché, règlements de copropriété, actes notariés, dossiers acquéreurs...). Le service des archives mène actuellement un travail d'identification des typologies et de description sommaire de ces documents, puis d'informatisation afin de le mettre à la disposition des chercheurs. L'apport de ces archives reste à évaluer. Il sera très intéressant de valoriser ce fonds dans le cadre des travaux du comité d'histoire.

## Les ressources en architecture

AMANDINE ROMANET

*Doctorante*

Pour poursuivre avec cette session consacrée aux sources, nous allons explorer les synergies à l'œuvre entre l'architecture et la politique de la ville, en nous intéressant aux matériaux du projet architectural - dessins, plans, dossiers de rendu.

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale sur l'histoire de Banlieues 89. En effet, la mission - initiée sous le premier septennat de François Mitterrand - a donné lieu à une production graphique et construite dont la portée scientifique demeure le plus souvent ignorée dans les canaux officiels de la recherche. Or, nous allons le voir, elle constitue une source opérante de compréhension de la politique de la ville dans les années 1980. Elle est au cœur de la réorientation que cette politique publique opère vers une nouvelle prise en compte de l'intervention architecturale et urbaine et des enjeux qui lui sont attachés. Pour en mesurer l'ampleur, il faut comprendre comment Banlieues 89 origine une nouvelle appréhension du document d'architecture dans la politique de la ville.

La mission, lancée en novembre 1983, est confiée à deux architectes : Roland Castro et Michel Cantal-Dupart. La lettre qui acte sa naissance fixe trois objectifs à atteindre à l'horizon des prochaines élections municipales de 1989 : présenter un plan d'aménagement de la région parisienne ; défendre des projets architecturaux et urbains exemplaires ; et faire des propositions pour l'amélioration de ces territoires. Pour y parvenir, le 11 décembre 1983, Roland Castro et Michel Cantal-Dupart lancent un appel à projet national aux maires de banlieue et architectes réunis pour l'occasion à la Mutualité. Ils ont deux mois pour élaborer ensemble des projets architecturaux capables d'agir significativement sur les villes et leurs formes urbaines.

Les résultats sont présentés pour la première fois en février 1984 dans la cour du Ministère de l'Urbanisme et du Logement. La présentation des projets est homogène : un panneau vertical rigide recouvert sur les deux tiers par une illustration couleur du projet. Un collage le plus souvent abstrait, formé par l'assemblage de documents architecturaux colorisés - plan, élévations, axonométries - de dessins et de photographies. Sous les illustrations sont retranscrits les mots d'ordre du projet : "identifier le centre", "retrouver la géographie", "féconder un site", etc. Les présentations privilégient la figuration d'un imaginaire à la représentation technique.

Une fois le mouvement engagé, un système est instauré pour subventionner les projets. Jusqu'alors seuls responsables de la sélection, les acteurs de Banlieues 89 sont désormais associés à un cénacle de représentants issus de diverses administrations. Confronté à ce tissu décisionnel, les projets passent du stade d'esquisse à celui d'avant-projet détaillé. D'un champ des possibles matérialisé par les premiers collages, les projets évoluent vers une définition en termes de terrain, de surfaces, de programme, de matériaux et de budgets.

En dépit des efforts déployés par les acteurs de Banlieues 89 pour mettre le dessin d'architecte au fondement de la décision d'édification, les projets vont être remis sous l'autorité des modalités d'attribution de la finance publique. Pour bénéficier d'une subvention, le projet doit en effet répondre aux conditions d'attribution de financements de l'État. Ce "retour au réel" entraîne l'abandon de plus d'un tiers des projets. D'autres bénéficient malgré tout de l'aide de Roland Castro et Michel Cantal-Dupart. Les architectes qui feront de la déréglementation du financement public l'un de leurs chevaux de bataille au risque de mettre en exergue la position satellitaire de la mission au sein de l'appareil d'État.

Il est néanmoins intéressant de constater que cette irruption du document d'architecture comme outil d'élaboration d'une politique urbaine a permis à un certain nombre de projets d'aboutir. Des projets qui auront eu le mérite de proposer des dispositifs spatiaux différents basés sur une appréhension qualitative et non plus quantitative de l'urbain.

Une trentaine d'années après l'arrêt de la mission, plusieurs historiens et auteurs lui rendent grâce sur ce point. Banlieues 89 a non seulement joué un office de révélateur pour nombre de blocages administratifs et organisationnels ; mais elle a également participé à constituer le travail sur l'espace architectural et urbain comme un levier essentiel de la politique de la ville. Une démarche que consacre la création de l'ANRU au début des années 2000.

## La collecte des archives locales de la politique de la ville

**JEAN-PHILIPPE LEGOIS**

*Co-Président de la Cité des Mémoires étudiantes et du réseau Mémoires-Histoires en Ile-de-France*

Bonjour à tous.

Est née en 2001 la volonté de mettre en place un programme avec la délégation interministérielle à la Ville et le service interministériel des archives de France (précédemment direction des archives de France). La démarche a débuté, pour l'histoire de la politique de la ville, par les grands témoins, les grandes politiques et la reconstitution des archives. La question des habitants était plutôt traitée à travers la notion de bénéficiaires, alors qu'ils sont aussi acteurs.

En ce qui concerne les archives locales, l'instruction de 2006 listait ce qu'il fallait faire pour collecter des archives. Le comité d'histoire pourrait chercher à savoir comment cette instruction a été appliquée en France.

Il faut, dans la pratique des professionnels de la politique de la ville, se poser la question de la collecte des archives des associations motrices dans la politique de la ville, ou mieux renseigner les dossiers administratifs de la politique de la ville. Les archivistes peuvent être acteurs pour que les associations puissent déposer leurs archives à la commune.

Par ailleurs, l'expression « *archives orales* » commence tout juste à rentrer dans les mœurs. La mise en œuvre d'une campagne de témoignages oraux implique de mener au préalable une réflexion sur les contraintes, afin que les témoins autorisent la diffusion la plus large possible de leurs propos.

Avec l'inter-réseau Mémoires et Histoire, des associations mènent un travail de mémoire dans différentes régions. En parallèle, un début de répertoire permanent des actions de mémoire dans les territoires a été mis en place avec le réseau national d'action des archivistes. Ainsi, des archivistes et des services d'archives interviennent en tant que partenaires pour mener un travail complet pour collecter, inventorier et valoriser les archives. Il ne faut donc pas hésiter à intégrer le service d'archives dans toutes les actions sur l'histoire de la politique de la ville. Il faut mener un combat commun pour convaincre les élus de dégager des moyens et d'attribuer des vacations aux services des archives.

## Débats et échanges

### De la salle

Je souhaite revenir sur la dimension de retour sur l'histoire urbaine. La filiation apparaît clairement : depuis Banlieues 89, les projets n'ont pas cessé d'être remaniés, et ont des liens avec les projets précédents. Une logique similaire pourrait s'appliquer aux grands projets urbains et aux grands projets de ville.

### Amandine Romanet

Il existe en effet des filiations. Un véritable basculement s'est effectué dans les années 1980. Cette période est passionnante, notamment en raison de la manière dont le volet urbain est intégré au volet social.

### De la salle

Banlieues 89 éclaire en effet la généalogie du projet urbain. Revenons à l'histoire de l'urbanisme planificateur d'Ile-de-France. Le Président, soit le pouvoir au plus haut sommet de l'État, délègue des tâches à des urbanistes, qui sont d'ailleurs des architectes. Il faudrait analyser le pouvoir central dans toute sa puissance en réfléchissant au fonctionnement de l'urbanisme en France et du rapport au territoire.

### De la salle

Toute une vie de chercheur ne suffirait pas à faire l'histoire de la politique de la ville. Nous sommes confrontés à une masse pléthorique de données qui incite les directeurs de travaux universitaires à se montrer encore plus drastiques vis-à-vis de la méthodologie. Il sera important que les professionnels de la politique de la ville jouent un rôle de guide pour que tous puissent se retrouver dans le dédale archivistique que représente cette politique. Outre l'éclatement thématique, il faut prendre en compte un éclatement géographique. Les professionnels de la ville devront insister sur cette méthodologie.

### De la salle

Nous avons ouvert en Seine-Saint-Denis une réflexion sur le volet Habitants, en lien avec le travail sur l'urbain : il s'agit donc de mémoires participatives. Nous avons fait produire de très nombreux éléments aux habitants dans les quartiers (photographies, témoignages, vidéos, livres...) mais leur usage reste minime. Il faudrait travailler à l'automne sur ces données car elles disent sans doute beaucoup de la manière dont les habitants étaient perçus.

### Jean-Philippe Legois

En effet. Il faut absolument mener ce type d'actions avec les services d'archives des territoires concernés. Dès le départ, il est important de travailler étroitement entre archivistes et professionnels de la politique de la ville.

# Quels partenariats ?

## Les collectivités locales

AUDREY GATIAN

*Adjointe au maire de Marseille*

Marseille compte 35 quartiers de la politique de la ville (QPV) et 30 % de la population marseillaise habite en QPV. Marseille est une ville très étendue, d'une superficie 2,5 fois plus importante que celle de Paris. La mandature souhaite développer une politique très proactive en faveur des quartiers populaires et des QPV et une logique visant à « recoudre la ville » qui est socialement et géographiquement fracturée. Nous avons besoin de « faire une ville commune » et de reconstruire une identité pour que les habitants des QPV se sentent totalement marseillais.

La construction des quartiers prioritaires s'est effectuée sous l'effet des vagues d'immigration successivement accueillies à Marseille. Une logique de résorption des bidonvilles s'est déployée en parallèle. Les quartiers prioritaires ont donc été construits pour accueillir de nouveaux arrivants et pour faire en sorte que l'habitat ne soit plus insalubre.

Les habitants manifestent de fortes attentes pour raconter leur histoire. Cela fait partie de notre patrimoine. Il est nécessaire de créer du lien et de reconnaître à ces habitants leur identité vis-à-vis de ces quartiers et leur légitimité. Outre l'histoire de Marseille, il faut considérer une histoire récente de la construction des quartiers prioritaires et des nouveaux quartiers, Marseille comptant 111 noyaux villageois. Des associations d'habitants se montrent très actives pour raconter l'histoire. Elles n'agissent pas seules : nous travaillons pour notre part à la dénomination des rues de Marseille car nous avons à cœur de mettre en avant des noms de *role models* pour les jeunes d'aujourd'hui afin de continuer à raconter l'histoire des quartiers à travers des figures différentes permettant une identification.

En matière de partenariats, nous nous appuyons sur une large base de données et sur de nombreuses histoires à raconter. Nous devons valoriser ces éléments, d'autant plus que les attentes sont fortes. Nous nous efforçons de construire un récit communal qui participe de la vie de la ville.

Nous avons vécu des émeutes à Marseille la semaine précédente, ce qui est inédit. Marseille n'avait pas été touchée par les mouvements d'émeutes en 2005. Ces émeutes de 2023 sont donc révélatrices de l'évolution de la ville et des quartiers. Il faudra prendre du recul pour comprendre ce qui s'est passé, et déterminer comment une ville qui n'était pas concernée par des émeutes a vu sa situation évoluer et des pillages se produire.

## Le réseau national des centres de ressources

**JEAN-LUC MICHAUD**

*Trajectoire Ressources - Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV)*

Bonjour à tous. Je dirige Trajectoire Ressources, qui est le centre de ressources politiques de la ville pour la région Bourgogne – Franche-Comté, et j'interviens au titre du réseau national des centres de ressources pour la politique de la ville. Le partenariat avec le comité d'histoire de la politique de la ville représente une évidence depuis le début. Nous avons besoin des travaux du comité d'histoire et ce dernier sait qu'il peut s'appuyer sur les nôtres.

Nous comptons 19 centres de ressources au niveau national, hexagonal et ultra-marin. Nous menons des missions communes qui s'inscrivent dans un cadre de référence co-défini avec l'ANCT Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires), dont une mission d'animation des réseaux d'acteurs dans les territoires, de qualification de ces réseaux, de veille, de capitalisation et de diffusion. Nous disposons d'outils qui nous permettent de pouvoir à la fois restituer, partager et valoriser. Je pense en particulier à un portail numérique commun à tous les centres de ressources, régulièrement alimenté de toutes les propositions et des travaux conduits par chacun des centres de ressources. Citons aussi une base numérique de ressources documentaires (COSOTER), en accès libre, espace de dépôt et de valorisation.

Le partenariat consiste à se mettre à la disposition du comité d'histoire, notamment en siégeant au Conseil d'Administration et au comité d'orientation. Nous sommes très proches des réalités des territoires tout en devant prendre la distance suffisante pour comprendre ces réalités et les traduire en modèles d'accompagnement. Depuis la réforme de 2014, les centres de ressources interviennent de plus en plus en lien direct auprès des habitants, ce qui permet d'obtenir une expertise particulière que nous avons capitalisé..

L'entrée retenue par le comité d'histoire consistant à faire l'histoire par les territoires et ses acteurs nous rapproche du projet.

Nous avons besoin des travaux du comité dans le cadre de nos missions, en particulier dans le rapport que nous entretenons avec le monde de la formation dans le champ du travail social et de l'animation socio-culturelle. Nous devons en effet transmettre cette histoire et donner une certaine appétence pour ces métiers de la politique de la ville.

# L'Union Sociale pour l'Habitat (USH)

**BRUNO MAROT**

*Responsable des partenariats institutionnels et de la recherche*

Bonjour à tous. Je rappelle en préambule l'attachement de l'USH à la coopération avec le comité d'histoire de la politique de la ville. Nous souhaitons que l'histoire de la politique de la ville s'inscrive par et avec l'habitat, et l'habitat social en particulier. De ce point de vue, l'un des moyens de coopération le plus approfondi entre le comité d'histoire et le mouvement HLM au sens large correspond à la question de la recherche.

L'USH représente le secteur du logement social en France, soit :

- plus de 600 organismes ;
- 5 millions de logements ;
- 10 millions d'habitants, résidant en partie dans les QPV.

La question des QPV est centrale pour le mouvement HLM.

La recherche scientifique est essentielle à bien des égards, notamment pour saisir sur le temps long la complexité des phénomènes sociaux qui structurent la ville et l'habitat. La recherche a aussi la capacité à irriguer des réflexions sur les politiques publiques, les acteurs et ses destinataires. Elle évalue également les dispositifs de politiques publiques, les instruments à l'œuvre et les processus de leur fabrique.

Nous ne pouvons pas imaginer accompagner la recherche sans créer des partenariats, que ce soit avec les milieux scientifiques, dont le réseau d'études Habitat Logement (REHAL), avec les grands partenaires nationaux du mouvement HLM, et avec les acteurs des territoires, que ce soient les collectivités, les organismes HLM et les associations.

Au-delà de la question partenariale se pose la question de la coopération entre acteurs et chercheurs. Il faut, pour que la recherche ait un sens, que les acteurs puissent y être associés en amont dès la définition des questionnements. Cette coopération s'effectue avec la plus grande indépendance.

Trop souvent, un très grand nombre de recherches sont produites sans être suffisamment diffusées ni valorisées auprès d'un public large. Il faut alors mettre en œuvre un accompagnement et une diversification des formes de valorisation des résultats de la recherche pour la rendre accessible aux élus, aux opérateurs et aux citoyens.

Les enjeux liés à la politique de la ville (ses programmes, ses résultats, ses instruments, ses acteurs, ses bénéficiaires, etc.) sont des thématiques de recherche qui sont portées par l'USH dans le cadre de différents dispositifs (programmes, projets, Prix de la recherche, Panorama de la recherche, etc.). L'objectif est notamment de travailler sur le rôle du mouvement HLM et des bailleurs sociaux dans la mise en œuvre de la politique de la ville (interventions patrimoniales comme interventions sociales), mais également de mieux comprendre comment la politique de la ville a transformé les stratégies, les pratiques et les perceptions des bailleurs sociaux dans les quartiers concernés et au-delà..

**Marie-Christine Jaillet**

Qu'en est-il de l'accès aux données ? Quelle perspective serait envisageable au regard des moyens matériels et financiers, en particulier vis-à-vis de la conclusion de conventions CIFRE ?

## Bruno Marot

La question de l'accès aux données est essentielle et sensible. Bon nombre d'acteurs, y compris les organismes HLM, ont peu l'expérience de la coopération avec le monde de la recherche. L'USH souhaite faciliter cette coopération, par exemple en mettant en place des conventions qui formalisent et organisent l'accès aux données, quantitatives comme qualitatives, pour les chercheurs. La coopération avec les chercheurs se construit via un travail d'information.

Deuxièmement, le financement est souvent le nerf de la guerre. L'USH finance avec ses partenaires des programmes ou des projets de recherche. L'Union s'engage aussi pour la promotion et le financement de jeunes chercheurs dans le cadre de conventions CIFRE, y compris bien-sûr sur des sujets liés à la politique de la ville.

## L'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts

### ISABELLE LAUDIER

L'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts finance des travaux sous la forme de partenariats de recherche sur différents sujets en lien avec les métiers de la Caisse des Dépôts ou ses priorités stratégiques. Ces 3 priorités stratégiques sont les suivantes :

- la transformation écologique ;
- le développement économique et les souverainetés ;
- la cohésion sociale et territoriale dont relèvent les sujets de la politique de la ville.

L'Institut soutient des travaux pour améliorer la connaissance de notre environnement sur les sujets étudiés. Il soutient la recherche pour produire de nouveaux éléments. Des partenariats internes sont mis en œuvre avec les métiers puisque ces derniers sont coproducteurs des sujets soutenus. Les travaux soutenus émanent de propositions spontanées de chercheurs ou de propositions issues des métiers. Ainsi, cette dimension transversale interne et externe est essentielle.

Il faut souligner l'importance de la contribution au débat public en présentant et en valorisant les résultats des travaux de recherche. L'Institut favorise la diffusion des résultats vers une plus large audience que son écosystème habituel des décideurs et des experts.

Enfin, il faut contribuer à la réflexion stratégique, par exemple à travers une mission sur un sujet d'actualité ou l'organisation de groupes de travail internes.

Dernièrement, nous nous efforçons de produire annuellement une note sur les signaux faibles, chargée de traduire ce qui émerge au travers des projets de recherche.

## Les professionnels de la politique de la ville

**JEAN-PIERRE ROGER**

*IRDSU*

En tant que partenaires, les professionnels apportent leur expérience accumulée, qui doit être racontée, que ce soit individuellement ou dans un cadre collectif. Les associations de professionnels disposent de nombreux documents. Au niveau de l'inter-réseau, nous avons très tôt établi des récits de vie de chefs de projet et des interviews qui résumaient bien des parcours et la manière dont ils pourraient être pris en compte aujourd'hui. L'analyse de ces documents permet d'évoquer :

- le bornage de la politique de la ville, qui varie d'un site à l'autre ;
- la structuration d'un nouveau milieu professionnel ;
- la question du local des villes moyennes ;
- l'évolution sur un site des programmes annuels financés dans le cadre de la politique de la ville.

La grande majorité des professionnels actuellement en poste sont diplômés du supérieur et spécialisés dans la politique de la ville, le développement local, la gestion urbaine etc. Or très peu d'entre eux ont une idée précise de l'histoire de leur métier et des grandes étapes de son évolution. Les premiers professionnels ont inventé la politique de la ville sur le terrain, sans formation universitaire.

Un changement conséquent a été apporté en 2000, lorsqu'il a été décidé d'arrêter le portage extérieur des équipes de la politique de la ville pour les intégrer aux organigrammes municipaux. Il a été décidé à cette même époque que l'État ne mènerait plus de politique d'animation régionale, ce qui a entraîné des modifications notables. Il est important pour les nouveaux professionnels d'avoir connaissance de cette histoire-là.

Enfin, pour que nous soyons partenaires du comité d'histoire de la politique de la ville, il faut tout d'abord procéder à un inventaire de l'existant, puis le mettre à disposition et évoquer les recherches à effectuer. Le réseau de professionnels peut faciliter la mise en relation des chercheurs avec les professionnels du site.

## Débats et échanges

### **Marie-Christine Jaillet**

Nous avons entendu qu'il existe bon nombre de sources de tous types et nous avons noté la bonne volonté d'engagement des institutions, des professionnels, des centres de ressources et des collectivités locales. Il ne reste plus qu'à nouer les partenariats.

### **De la salle**

J'ai beaucoup travaillé sur la question de l'éducation. Je voudrais évoquer la perspective d'un travail sur l'histoire des politiques scolaires et des politiques éducatives. Cet angle semble être très important au regard de l'histoire de la politique de la ville. Le comité d'histoire devrait inviter les représentants de l'Éducation Nationale à occuper pleinement leur place dans l'histoire de la politique de la ville.

### **Marie-Christine Jaillet**

Un grand nombre de chercheurs ont beaucoup travaillé sur l'école, la réussite et les processus de ségrégation. Le Conseil scientifique devra revenir sur cette question du périmètre de ce territoire flou, alors que la question de l'éducation est incontournable.

### **Audrey Gatian**

Les écoles représentent un sujet fondamental pour les quartiers prioritaires et les QPV. À Marseille, les écoles publiques de ces quartiers avaient été laissées à l'abandon. Il est toutefois à noter que le lycée Thiers, meilleur lycée de France, se situe au milieu du QPV du centre de Marseille. Or les habitants de ce QPV n'ont pas accès à ce lycée public. Force est de constater que le capital culturel de ces populations ne leur permet pas d'avoir accès à ce type d'établissement. Cela amène à réfléchir à la mixité sociale et à la manière d'aider les habitants qui ne disposent pas forcément du capital culturel requis pour accéder aux filières d'excellence.

### **Loïc Vadelorge**

Le réseau est clef. Plusieurs réseaux de recherche, de documentation et de ressources ont été identifiés. Le rôle de ce comité d'histoire pourrait consister à organiser ces réseaux.

### **De la salle**

Nous nous interrogeons parfois sur la destination des archives. Doivent-elles être déposées au niveau de la commune, de la communauté urbaine, du département ou auprès du comité d'histoire de la politique de la ville ?

Par ailleurs, en ce qui concerne le traitement des sources, serait-il possible d'accorder une attention au traitement genré des sources ? La politique de la ville, comme toutes les politiques, n'a pas les mêmes implications pour un public masculin et pour un public féminin. Il faudrait que cette dimension soit prise en compte par le comité d'histoire.

### **Marie-Christine Jaillet**

La dimension genrée de la politique de la ville est indéniablement présente et ne sera pas abandonnée.

### **Michel Didier**

N'apportez pas encore vos archives au comité d'histoire. Nous réfléchissons, avec les Archives Nationales, à l'organisation d'un séminaire d'information destiné à tous les potentiels détenteurs d'archives sur la politique de la ville, pour leur indiquer comment agir vis-à-vis de leurs archives.

### **Jean-Philippe Legois**

Que nous soyons producteurs d'archives ou chercheurs, il faut éviter d'adopter une approche consumériste. S'il est pertinent de déposer et de consulter les archives, un travail de classement et de mise à disposition est nécessaire pour que les archives soient consultables. Cela implique de convaincre les élus d'accorder un budget à cette démarche.



# Conclusion

MICHEL DIDIER

En conclusion, cette première journée d'études du comité d'histoire de la politique de la ville a été très riche en termes de pistes de réflexion et de coopération. Je remercie tous les participants dont la diversité correspond à nos attentes. Nous voulions organiser une journée qui soit ouverte aux chercheurs ainsi qu'aux praticiens et à tous ceux qui s'intéressent à la politique de la ville, dont les acteurs institutionnels, les chefs de projet, les réseaux associatifs, les conseils citoyens, les archivistes et les professionnels de différentes disciplines. Je remercie tous les intervenants et les animateurs.

Merci à tous.





Compte rendu édité par l'Association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville  
Campus Condorcet  
8 cours des humanités  
39 300 Aubervilliers

<https://comitehistoirepolville.fr>



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA VILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMITÉ  
D'HISTOIRE  
DE LA POLITIQUE  
DE LA VILLE

**CAMPUS   
CONDORCET**  
PARIS - AUBERVILLIERS